

Par quoi remplacez-vous la prison ? 16

Soumis par Administrator
05-08-2009

Guillaume Cardascia fait remarquer que dans les droits cunéiformes de Chaldée ou d'Assyrie, pourtant très sévères, on manifestait parfois de l'indulgence pour une première faute, et conclut : « Cette tendance indulgente, qui se retrouve dans le Deutéronome 21, 18-21 et dans les évangiles (Luc 17, 3-4, Matthieu 18,15) aurait donné naissance, en droit canonique, puis en droit séculier, à la peine de l'admonestation, ancêtre du sursis. » (La peine. Première partie, Antiquité, recueil de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, De Boeck Université, Bruxelles, 1991)